

Dynamisation et verdurisation du site du vélodrome et de ses abords

Fiche n° 6

Priorité : Lot 3

1. Description du projet

L'opération consiste à dynamiser l'ensemble du site du vélodrome (périmètre incluant les infrastructures sportives et implantations commerciales) par divers aménagements ou mise en place de nouveaux points d'attractions, et à en verduriser les abords (parcelle du vélodrome ou espaces publics du périmètre) :

Dynamisation du site :

- Possibilité de couverture de l'infrastructure sportive (projet hypothétique) et de sa mise aux normes (pour la compétition), malgré le constat qu'il y a en général toujours des activités sur le site même du vélodrome ;
- Possibilité de réalisation d'un parcours VITA et/ou d'un parcours Nature, anciennement projeté sur le tracé d'un chemin en rive gauche de la Lhomme avec liaison vers le RAVeL (avis négatif de la DNF).

Accessibilité du site :

- Accessibilité du site par le RAVeL avec passerelle au-dessus de la Lhomme, tout en tenant compte de l'importante dénivellée entre les deux rives et la praticabilité de cette liaison de nuit ainsi que la nécessité d'un fléchage (voir fiche 12 du lot 2) ;
- Accessibilité modes doux sécurisée le long de la N86, mais difficulté d'étendre l'assiette de la N86 du fait de la nécessité d'expropriation (voir fiche 12 du lot 2) ;
- Alternative d'accessibilité vers le vélodrome en contrebas de la N86, via sentier sur parcelle privée ouvert à l'occasion de marches ADEPS.

Verdurisation des abords du site :

- En parcelles sur le terrain du vélodrome lui-même et aux alentours (entre l'ancien Lidl et le vélodrome et les terrains de tennis) ;
- En voirie (rue du Vélodrome, nationale 86).

2. Justification du projet (*par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé*)

Par rapport à la dynamisation du site :

Les habitants relèvent le caractère complet des services et d'équipements, dont les plus conséquents sont centralisés à Han-sur-Lesse, Jemelle et Rochefort. Parmi ceux-ci figurent le vélodrome de Jemelle –pas aux normes pour la compétition–, qui semble sous-exploité malgré qu'il constitue un atout du fait de sa rareté, *que des activités y sont régulièrement organisées et que son fonctionnement semble satisfaisant*. Les habitants proposent plusieurs pistes de mise en valeur ou de rentabilisation du vélodrome déjà évoquées précédemment ou ayant déjà fait l'objet d'un projet concret (parcours VITA, parcours Nature ...).

Par rapport à l'accessibilité du site :

Le périmètre du vélodrome constitue un lieu stratégique, à la fois porte d'entrée de Rochefort, liaison Rochefort-Jemelle et pôle d'activités diverses :

- *Le RAVeL entre Rochefort et Jemelle est une solution intéressante pour les touristes, mais il faudrait améliorer sa signalisation au départ de la gare.*
- *Par contre, le RAVeL n'est pas attractif pour les piétons (déplacements utilitaires) car le parcours semble plus long et n'est pas éclairé. L'accès au site du vélodrome depuis le RAVeL semble donc difficile et impliquerait la construction d'une passerelle sur la Lhomme. La solution la plus simple serait peut-être l'aménagement d'un cheminement piéton en contrebas de la route régionale (côté droit en allant vers Jemelle), entre le rond-point à l'entrée de Rochefort et le rond-point près du vélodrome (en tenant compte du caractère inondable du terrain et de la compatibilité avec les activités qui s'y déroulent (cirque, concert...)).*

Par rapport à la verdurisation du site :

Par ailleurs une rénovation progressive des espaces publics stratégiques s'opère ces dernières années en visant à en améliorer la qualité et la convivialité.

Certains de ces espaces publics, comme les abords du site du vélodrome (périmètre comprenant les infrastructures sportives et les implantations commerciales ainsi que les nouveaux complexes de logement), non mis en valeur pourraient être améliorés par des aménagements sobres ou de la végétation...

Il convient également de traiter de manière paysagère ce site qui se trouve dans une zone urbanisable continue et risquant de faire de Rochefort et de Jemelle une conurbation

3. Lien avec la stratégie du PCDR (*enjeux, défis, objectifs...*)

En 2030...											
Défi 1 : Renforcer la politique de développement de l'emploi, sur base des spécificités du territoire				Défi 2 : Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs			Défi 3 : Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel			Défi 4 : Renforcer les initiatives et les liens entre générations	
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2

Les objectifs spécifiques de la stratégie du PCDR qui sont visés par ce projet sont :

2.2/ Améliorer l'aménagement des espaces publics (*cohérence, harmonie, image*) et renforcer la sécurité objective et/ou subjective.

2.3/ Elaborer des solutions pour la mobilité, surtout vers Rochefort-centre et la gare de Rochefort-Jemelle (*TEC, covoiturage, modes doux...*) tout en intégrant le tourisme.

3.1/ Développer la coordination et les initiatives en faveur de la nature et des cours d'eau et réduire les pressions sur l'environnement.

Annexes

/